

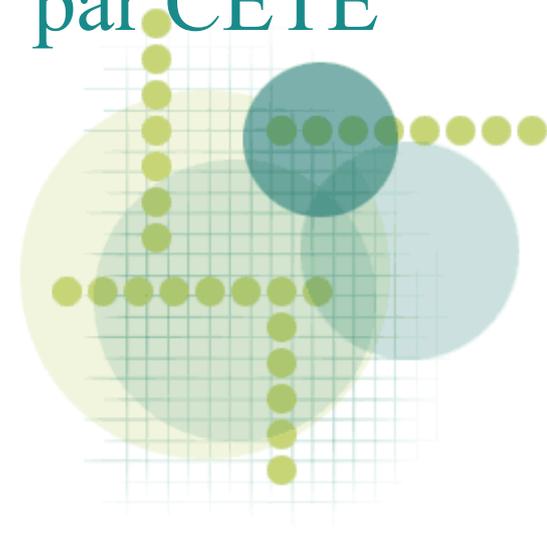
Démarche SURE à la DIR Est

réunion du 21 mai 2007



Secteur DIR Est

- 8 itinéraires retenus
 - ✓ 1 itinéraire pilote : travaux terminés
 - ✓ 1 diagnostic terminé, réalisé par CETE Est
 - ✓ 3 diagnostics en cours de réalisation par DDE
 - ✓ 1 diagnostic en cours de réalisation par CETE
 - ✓ Restent 2 diagnostics à réaliser



Réalisation des nouveaux diagnostics

Les diagnostics peuvent être réalisés par 3 services :

- x la DIR Est
- x une DDE
- x un CETE



Difficultés de confier à un seul service

- ♦ Organisation des DIR :
 - ↳ pour la démarche SURE : priorité à la mise en place des plans d'actions et à leurs suivis



Difficulté de confier à un seul service (2)

- ◆ Consultation des DDE :

- ↳ impossibilité de réaliser entièrement le diagnostic (moyen insuffisant, autres priorités)

- ↳ apport de leurs données accidentologiques et historiques

- ◆ Les CETE :

- ↳ appui méthodologique

- ↳ méconnaissance du terrain



Proposition retenue : un travail en partenariat

Réalisation à trois intervenants

- pilote : DIR Est/Service Politiques Routières au siège, en s'appuyant sur les districts pour la connaissance du terrain et du comportement des usagers
- réalisation CETE : méthodologie, expérience en étude de sécurité
- apport des DDE : données accidentologiques, l'historique , les enjeux locaux



Qui fait quoi

- le CETE réalise le diagnostic en liaison avec la DIR et la DDE
- la DDE apporte les données accidentologiques, l'historique des divers aménagements, aide pour la mise à disposition des PV, informe des enjeux locaux
- la DIR pilote, valide les différentes phases de l'étude, apporte sa connaissance du terrain et du comportement des usagers

